



LETTRE MUNICIPALE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE

N° 121

Janvier 2022

Spécial travaux dans le bourg (enfouissement des réseaux)

Le mot du maire

La COVID aura encore eu raison de nos ambitions de vous réunir pour notre traditionnelle galette des rois. L'évolution de la situation sanitaire et le souci constant de la préservation de la santé de chacune et chacun rendent préférables de ne pas se réunir en ce mois de janvier 2022.

Le conseil se joint à moi pour souhaiter malgré tout à chacune et chacun **une bonne et heureuse année 2022.**

Ce moment des vœux est généralement l'occasion de vous présenter les projets communaux. Et il y en a de beaux !

De gros travaux vont débuter en janvier dans notre bourg : nous avons voulu profiter d'une nécessaire réfection de la voirie pour enfouir les réseaux et aménager notre bourg pour plus de sécurité pour tous les usagers (piétons, cyclistes, véhicules, ...). Quelques mois de désagréments en perspective pour un meilleur cadre de vie ensuite... Le calendrier du projet vous est présenté dans cette lettre. Il est également consultable en mairie.

Description des 1^{ers} travaux

Comme annoncé dans la lettre municipale n°115 de mars 2021, de grands travaux sont prévus être réalisés en 2022 et 2023. Ils devront se dérouler en trois tranches.

La 1^{ère} tranche concernera l'enfouissement des lignes aériennes. Ces travaux débuteront vers la mi-janvier et s'étaleront sur une durée de six mois.

Les réseaux électriques, d'éclairage public, téléphoniques et de fibre optique seront enfouis et les poteaux supprimés (ne resteront en place que les poteaux supportant l'éclairage public ; ils seront remplacés lors des travaux de la 3^{ème} tranche).

Les effacements de réseaux aériens ont pour objectif de fiabiliser la qualité de la fourniture d'électricité, mais ils participent également à l'amélioration de l'environnement visuel.



Avant - Après enfouissement des réseaux

Ces travaux, cofinancés par votre commune et le **SDEM50** (Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche) (chargé d'organiser le service public de l'électricité pour le compte des communes manchoises), seront réalisés par l'entreprise Bouygues Énergies et Services basée à Valognes.

Durant cette période, il y aura quelques perturbations concernant la circulation sur la commune ; néanmoins des dispositions seront prises pour éviter de trop fortes contraintes. Le ramassage scolaire sera modifié vers la fin janvier (vous serez informés de son nouvel emplacement par directement par la Communauté d'Agglomération du Cotentin).

Planning

Le planning prévisionnel de cette 1^{ère} tranche est le suivant :

- Semaine **02/2022** (du 10 au 14 janvier) : mise en place du chantier et démarrage des travaux de terrassement ;
- Semaine **02 et 03/2022** (du 10 au 21 janvier) : travaux de branchements électriques sur les parties privés ;
- Semaine **04, 05, 06 et 07/2022** (du 24 au 18 janvier) : terrassement dans la partie du « vieux bourg » ;
- Semaine **08, 09, 10 et 11/2022** (du 21 au 18 mars) : terrassement dans la partie du « bourg neuf » ;
- Semaine **12/2022** (du 21 au 25 mars) : mise en service du réseau souterrain et reprise des branchements chez les particuliers (il y a un léger temps de coupure le temps de la bascule de l'aérien au sous-terrain ; chaque propriétaire sera prévenu par l'entreprise Bouygues) ;
- De fin mars à début juin : réalisation des réfections de chaussée en bicouche ;

A noter que toutes ces dates sont prévisionnelles mais qu'on a un engagement du **SDEM50** pour que cette 1^{ère} tranche de travaux soit terminée pour le mois de juin.

Et après ?

La 2^{ème} tranche concernera les travaux de réfection du réseau d'eau potable dans la partie du « vieux bourg ». Ils se dérouleront au second semestre 2022 et seront réalisés par la **CAC** (Communauté d'Agglomération du Cotentin).

La 3^{ème} tranche concernera les travaux d'aménagement du bourg (réfection des canalisations d'eaux pluviales, modification des fossés, aménagement de trottoirs, matérialisation de passages-piétons, pose du nouvel éclairage public, réfection de la chaussée définitive, ... Ils débuteront début 2023 et seront réalisés par l'**ATD** (Agence Technique Départementale).

La description des travaux à réaliser et les plannings associés de ces dernières tranches vous seront communiquées ultérieurement (dès que nous aurons validé le détail de ces opérations).

Contact

Jean-Marc JOLY, maire

jeanmarcjoly50@gmail.com

06 45 63 88 39

Dominique LELOUEY, 1^{er} adjoint

dominique.lelouey@gmail.com

06 80 40 11 46

Karine ANDRE, 2^{ème} adjoint

06 85 10 97 57

Isabelle CEUNINCK, secrétaire de mairie

mairie.hemevez@gmail.com

02 33 21 12 19 (Tél. / Fax)

La Mairie

Heures d'ouverture de la Mairie

Le jeudi de 14 à 18 heures ;

Le 1^{er} samedi du mois de 10 à 12 heures (sauf les mois d'été) ;

Jours fériés : fermé.

Ramassage des poubelles

Mercredi matin (sauf jours fériés) ;

Venez retirer vos sacs poubelle en mairie.

Déchèterie Le Ham

Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 09:00-12:00 / 13:30-17:30

Mardi, jeudi, dimanche et jours fériés : Fermé

À PARTIR DE
JANVIER
2022



FIABILISER la **qualité**
de fourniture d'**électricité**



& AMÉLIORER
l'**environnement** visuel



DURÉE DES
TRAVAUX
ENVIRON
6 MOIS

EFFACEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS



Les travaux d'enfouissement des lignes aériennes vont débuter sur dans **le bourg** de la commune de Hémévez.



Les réseaux électriques, d'éclairage public, téléphoniques et de fibre optique seront enfouis et les poteaux supprimés.



Ces travaux, co-financés par votre commune & le Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche (SDEM50), sont réalisés par l'entreprise Bouygues énergies et services (02 78 62 69 30).

Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche

Tél. 02 33 77 18 95

Email. sdem@sdem50.fr | www.sdem50.fr

